



VILLE DE L'ISLE-ADAM

Séance du : Vendredi 20 mai 2016

CONVOCATION

Date : 13 mai 2016
Affichée le : 13 mai 2016

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 25
Votants : 33
Pouvoirs : 8
Absent : 0

L'an deux mille seize, le vendredi vingt mai à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Etaient présents : M. Philippe LEBALLEUR – Mme Chantal VILLALARD – M. Sébastien PONIATOWSKI – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Michel PASSANT – M. Alphonse PAGNON – M. Michel VRAY – Mme Julita SALBERT – Mme Annie PARAGE – Mme Martine LÉONHARDT – M. Morgan TOUBOUL – M. Bruno DION – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Gérard BRUNEL – Mme Alexandra GILLARDIN – M. Joël MOREAU – M. Thierry MALHERBE – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Elisabeth DELMAS – M. Olivier HEUZÉ – Mme Carole BOULANGER – M. Thierry LEFÈVRE – Mme Nadège FAUL.

COMPTE RENDU

Affiché le : 27 mai 2016

Absents représentés

Mme Danièle DEBOUT
Mme Josette LARROUSSE
Mme Aurélie PROCOPPE
Mme Elodie THABOUREY
Mme Agnès TELLIER
M. Michel LEMEURE
M. François DELAIS
M. Grégor DOERING

Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H
Pouvoir à Mme Carole BOULANGER
Pouvoir à Mme Chantal VILLALARD
Pouvoir à M. Jean-Dominique GILLIS
Pouvoir à M. Michel PASSANT
Pouvoir à M. Philippe LEBALLEUR
Pouvoir à Mme Julita SALBERT
Pouvoir à M. Alphonse PAGNON

Secrétaire de séance : M. Morgan TOUBOUL

Le Conseil Municipal,

- approuve à l'unanimité et sans observation le procès verbal du 24 mars 2016.

- **Points ajoutés : n° 14 :** Subvention complémentaire pour le budget annexe de la Plage.
n° 15 : Acquisition de la parcelle Croix Saint-Antoine – AM 157.
n° 16 : Avis sur la création d'une zone de protection de biotope sur le Rû du Goulet à L'Isle-Adam.
- Informations du Maire

Manifestations :

Mai

- Samedi 21 mai*
- 11 h – Inauguration de la zone de Biodiversité de la « Rosière ». Avenue des Carrières de Cassan.
 - 16 h – Inauguration de l'exposition Claude Viseux « *La réalité transformée* » pour l'exposition au Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.
- jusqu'au 25 septembre*
- En raison de la nuit des Musées - Jusqu'à 22 h – Entrée libre et animations gratuites.
- Dimanche 22 mai*
- 18 h 30 : visite commentée - 20 h : trio de jazz manouche.
 - 11 h – Animation Marché – Danse Moderne Jazz, dans les jardins du Castelrose.
 - 15 h 30 - Concert de violoncelle et piano à l'église Saint-Martin, organisé par l'association AAOIA.
 - 8 h à 19 h 30 – Tournoi du Val d'Oise de tennis de table au Complexe Sportif Amélie Mauresmo organisé par Ping Adamois

- Vendredi 27 mai* - Fête des Voisins – Organisée par l’A.V.F dans le Centre Ville.
- Samedi 28 mai* - 14 h - Fête du club de basket au Centre Sportif Amélie Mauresmo.
- Dimanche 29 mai* - 11 h – Animation Marché – Dans les jardins du Castelrose.
Remise des prix de concours des vitrines du Carnaval.

Juin

- Samedi 4 juin* - 9 h à 17 h 30 – Fête des mares à la zone de biodiversité de la « Rosière » organisée par I.A.S.E.F – S.N.P.E.
- Dimanche 5 juin* - 11 h – Animation Marché – Jeux anciens en bois dans les jardins du Castelrose.
- 12 h – Pique Nique en Ville – Place du Pâtis - Organisé par AVF.
- 15 h – Courses des baignoires – Quai de l’Oise – Organisé par A.C.I.A.
- Vendredi 17 juin* - 11 h – Remise des diplômes de secourisme scolaire Citoyenneté en mairie.
- Samedi 18 juin* - 9 h 30 – Début de la Cérémonie des Anciens Combattants.
- 10 h à 18 h - Fête des Sports au Stade Philippe Grante.
- 14 h 30 – Kermesse de l’école Notre-Dame et remise des dictionnaires.
- Samedi 18 et
Dimanche 19 juin* - Exposition canine internationale sur le Parc Manchez.
Organisée par le Club Canin.
- Dimanche 19 juin* - 11 h – Animation Marché – Concert Jazz dans les jardins du Castelrose.
- Samedi 25 juin* - 11 h – Remise des dictionnaires des écoles primaires publiques à la MIA.
- 20 h 30 – Concert du Festival d’Auvers- sur-Oise à l’église Saint-Martin.
- Dimanche 26 juin* - 11 h – Animation Marché – Concert du CMIA dans les jardins du Castelrose.

Juillet

- Vendredi 1er juillet* - Ouverture de la Plage.
- Lundi 4 juillet* - Sortie du CCAS au Zoo de Beauval.
- Vendredi 8 juillet* - 19 h – Conseil Municipal.

Divers :

- Arrivée depuis février du nouveau Préfet du Département, Monsieur Jean-Yves Latournerie.
- Plusieurs départs au niveau de la Gendarmerie :
Le Chef Escadron Erik Salvadori, Commandant de Brigade de la Compagnie de la Gendarmerie Départemental rejoint la DDGN.
Le Capitaine Eric Lancéa, rejoint la Gendarmerie d’Ambert.
Le Capitaine Deschasse, du Groupement de la Gendarmerie dans la Grande Rue, rejoint la Gendarmerie Rue Bergeret. Il sera remplacé par le Lieutenant Sophie Bernard.
- Deux bureaux de vote seront installés à la Maison de la faisanerie pour les élections Primaires qui auront lieu les 20 et 27 novembre prochains, en vue de l’élection présidentielle de 2017.
- La Ville réserve les logements situés au Parc de Cassan pour les agents qui rejoindraient le service de la Police Municipale.
- Le Conseil Municipal de décembre initialement prévu le vendredi 16 décembre sera avancé le jeudi 15 décembre, à 19 heures.

Travaux :

- Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour la Plage en raison des problèmes structurels découverts en cours de chantier.
- L'école Chantefleur : la fabrication des bâtis en bois est en cours, les fondations sont réalisées ainsi que le désamiantage. La fin des travaux est prévue en octobre.
- Le dossier de subvention pour le Contrat Régional Territorial pour les 3 opérations suivantes : reconstruction de la Maison de L'Isle-Adam, les abords de celle-ci ainsi que l'aménagement d'une aire de jeux dans le Parc Manchez, a été présenté le 18 mai par la Région Ile de France. Dans le cadre de cette subvention, la Ville s'est engagée à accueillir au sein des services 4 stagiaires pour une durée de 2 mois.
- La demande de subvention concernant l'aménagement de deux terrains de football homologués en gazon synthétique déposée au Conseil Régional d'Ile de France a été examinée au cours de la même séance. Le futur chantier est programmé durant l'été 2016, de manière à pouvoir livrer l'équipement pour la nouvelle saison sportive et la rentrée scolaire.

Voirie :

- Les enrobés coulés à froid ont été réalisés dans le cadre du bail de voirie, rues de la Madeleine, Nogent, Poupart, Fragonard, Place du Tillé.
- Un programme est établi pour des travaux sur le réseau d'eau pluviale Square Balzac, dans le parc de l'Eglise et sur le boulevard de la République.
- Est prévue la requalification d'un tronçon de la rue de Pontoise par le Conseil Départemental.
- La ville procédera à la mise en œuvre d'enrobés sur un cheminement des Carrières de Cassan.

Délibération : n° 2016-05-01

Rapport n° 1 – Décisions du Maire n° 34-2016 à 55-2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Prend acte** des décisions n° 34-2016 à 55-2016 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Délibération : n° 2016-05-02

Rapport n° 2 – Décision Modificative n° 2 au budget de la Ville

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2016 de la Ville.
Celle-ci s'élève à la somme - 38 888.54 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :
Section d'Investissement :
Dépenses et Recettes = - 53 388.54 €
Section de Fonctionnement :
Dépenses et Recettes = 14 500.00 €

Délibération : n° 2016-05-03

Rapport n° 3 – Décision Modificative n° 2 au budget de la Plage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2016 de la Plage.

Celle-ci s'élève à la somme de 246 410.00 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 128 410.00 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 118 000.00 €

Délibération : n° 2016-05-04

Rapport n° 4 – Récupération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** la répartition exposée.

Délibération : n° 2016-05-05

Rapport n° 5 – Prescription de la Révision du Règlement Local de Publicité – Annule et remplace la délibération 2015-05-04 de mai 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **prescrit** la révision du Règlement Local de Publicité.
- **Approuve** les objectifs poursuivis et les modalités de concertation associées à la procédure.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce projet.

Délibération : n° 2016-05-06

Rapport n° 6 – Institution du droit d'injonction de la Commune pour le ravalement des façades

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la saisine de Monsieur le Préfet du Val d'Oise pour obtenir l'inscription de la Ville de L'Isle-Adam sur la liste départementales des communes concernées par les dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives au ravalement décennal des façades d'immeubles.
- **Autorise** Monsieur Le Maire à accomplir toutes les démarches liées à cette inscription.

Délibération : n° 2016-05-07

Rapport n° 7 – Groupement de commande entre la Ville et le CCAS pour la passation des marchés d'assurances

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Accepte** la constitution d'un groupement de commande, entre la ville de L'Isle Adam et le CCAS en vue de la passation du marché des prestations de services liées aux assurances.
- **Nomme** les représentants de la Ville dans le cadre de ce groupement de commandes : Titulaire : Michel Passant – Suppléant : Jean-Dominique Gillis.
- **Autorise** Monsieur le Député-Maire ou son représentant à signer la convention constitutive de ce groupement de commande.

Délibération : n° 2016-05-08

Rapport n° 8 – Accord de principe pour la Garantie d'Emprunt – 66 logements – Rue Jean Droit

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le principe d'une garantie d'emprunt aux conditions exposées.

Délibération : n° 2016-05-09

Rapport n° 9 – Garantie d'Emprunt – Immobilière 3F – Résidence Villa Beaumont

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Accorde** la garantie de la ville à la SA d'HLM Immobilière 3F à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de **331 000 euros** souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du **Contrat de Prêt N° 47 118**, constitué de **1 Ligne du Prêt**, destiné au financement **d'une opération de résidentialisation concernant** la résidence Villa Beaumont, aux n° 1 à 5 de l'avenue Michel Poniatowski à L'Isle-Adam.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- **S'engage** pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.
- **Autorise** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'octroi de cette garantie.

Délibération : n° 2016-05-10

Rapport n° 10 – Garantie d’Emprunt – Ensemble Scolaire Notre-Dame

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **accorde** la garantie de la Ville à l’Ensemble scolaire Notre-Dame pour le prêt destiné au financement de l’opération de reconstruction de 5 salles de classe, à hauteur de 50 %.
- **Autoriser** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l’octroi de cette garantie.

Délibération : n° 2016-05-11

Rapport n° 11 – Demande de subvention au titre de la Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux – Installation de caméras en le centre ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **Inscrit** l’opération précitée dans le cadre de l’appel à projets pour l’attribution de la Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux au titre de l’année 2016.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à constituer et transmettre aux services de l’Etat dans le département du Val d’Oise la demande de subvention correspondante, selon les modalités de financement précitées.

Délibération : n° 2016-05-11 bis

Rapport n° 11 – Demande de subvention au titre de la Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux – Aménagement d’une aire de jeux sur le Parc Manchez

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **Inscrit** l’opération précitée dans le cadre de l’appel à projets pour l’attribution de la Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux au titre de l’année 2016.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à constituer et transmettre aux services de l’Etat dans le département du Val d’Oise la demande de subvention correspondante, selon les modalités de financement précitées.

Délibération : n° 2016-05-12

Rapport n° 12 – Dérogation scolaire avec réciprocité – Frais de scolarité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **Accepte** le principe de gratuité réciproque pour les frais de participation aux dépenses de fonctionnement concernant les enfants des écoles publiques primaires scolarisés à L’Isle-Adam et résidant dans une commune citée ci-dessus et inversement des enfants Adamois scolarisés dans une école située dans une commune indiquée, jusqu’au 31 mars 2020.

Délibération : n° 2016-05-13

Rapport n° 13 – Demande de Fonds de Concours à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 forêts

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le Maire ou son représentant à solliciter l'octroi de cette subvention.

Délibération : n° 2016-05-14

Rapport n° 14 – Subvention complémentaire pour le budget annexe de la Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Attribue** une subvention complémentaire pour le budget annexe de la Plage pour un montant de 118 000 €.

Délibération : n° 2016-05-15

Rapport n° 15 – Acquisition d'une parcelle Croix Saint-Antoine – AM 157

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'acquisition par la Ville de la parcelle AM 157 pour un montant de 1 000 €.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à la transaction.

Délibération : n° 2016-05-16

Rapport n° 16 – Avis sur la création d'une zone de protection de biotope sur le Rû du Goulet à L'Isle-Adam

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'instauration d'une zone de protection de biotope concernant l'écrevisse à pieds blancs du rû du Goulet à L'Isle-Adam.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 25.



Le Député-Maire,

Axel PONIATOWSKI